Niveau(x) d'enseignement: i Numéro EDUQ : 8970092
Centre d'intérêt: 050

Parcours de l'éducation depuis les années 60 : l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, [1989?].
17 p. : ill. ; 28 cm.

Code: 49-1226 ; 5889-1272.

ISBN 2-550-14731-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Histoire de l'éducation • Système scolaire • Formation professionnelle • Services aux handicapés • Population étudiante • Education des adultes • Personnel enseignant • Finances • Résultats de l'éducation • Préscolaire (Ordre d'enseignement) • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du ministère de l'Education et du Conseil supérieur de l'éducation, le MEQ publie ce recueil portant sur le développement des services éducatifs depuis le début des années 1960, sur les ressources que la société québécoise y a consacrées et sur quelques résultats obtenus. Les statistiques et les informations présentées dans le recueil permettent au lecteur de mesurer le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans, au chapitre de la scolarisation de la population. Elles révèlent l'effort fourni par la société québécoise pour se doter d'un système scolaire accessible et moderne. Elles forment une base utile pour évaluer les points forts et les faiblesses de l'enseignement primaire et secondaire et pour choisir les voies d'action susceptibles d'améliorer les services éducatifs. Le recueil comprend cinq chapitres: 1. la scolarisation et les services éducatifs; 2. l'éducation des adultes; 3. le personnel enseignant; 4. l'effort financier; 5. les résultats scolaires.

Type de document: r

PARCOURS DE L'ÉDUCATION DEPUIS LES ANNÉES 60

Québec

PARCOURS DE L'ÉDUCATION DEPUIS LES ANNÉES 60

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Le président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Mgr Alphonse-Marie Parent, remettant son rapport au premier ministre, M Jean Lesage.

Séance de travail de la Commission.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

La scolarisation et les services éducatifs 1

- L'éducation préscolaire 1
- L'enseignement primaire 2
- L'enseignement secondaire 2
- La formation professionnelle 4
- Les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage 5
- L'effectif scolaire de l'enseignement destiné aux jeunes 6

L'éducation des adultes 7

Le personnel enseignant 9

L'effort financier 11

Les résultats scolaires 15

CONCLUSION 17

PRÉSENTATION

Au cours des années 50, la société québécoise a pris de plus en plus conscience de diverses faiblesses de son système d'éducation publique. Dès le début des années 60, une importante réforme de l'éducation s'est donc amorcée. Réforme qui visait, entre autres choses, à rendre l'éducation plus accessible à la population et plus adaptée aux réalités modernes. Au cours de la décennie, cette réforme touchera progressivement l'ensemble des structures administratives ainsi que de l'organisation de l'enseignement de la maternelle à l'université.

Le 15 mai 1964, entraient en vigueur les deux lois instituant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation, à la suite des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la Commission Parent. Cet événement symbolise l'essor qu'a pris alors l'éducation au Québec. Nous en marquons en 1989 le vingt cinquième anniversaire. Le moment invite à réfléchir sur le présent et l'avenir de l'éducation.

À titre d'élément pouvant alimenter cette réflexion, le ministère de l'Éducation publie le présent recueil portant sur le développement des services éducatifs depuis le début des années 60, sur les ressources que la société québécoise y a consacrées et sur quelques résultats obtenus. Ce recul dans le temps est utile pour faire le point, pour apprécier la situation actuelle à la lumière du chemin parcouru et pour aider à préparer l'avenir.

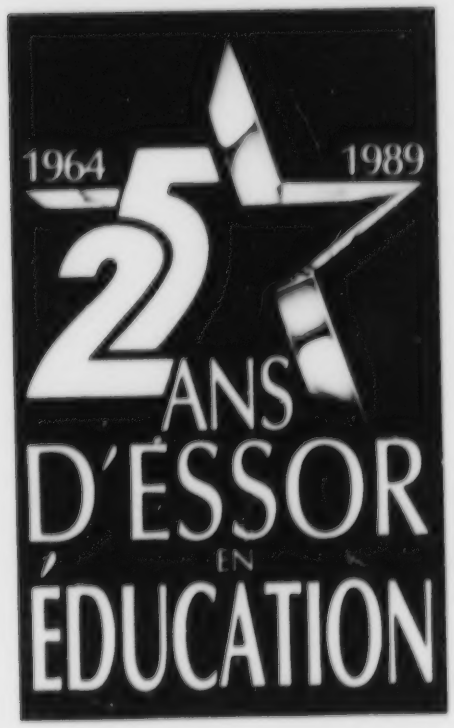

Le sous-ministre,

Thomas J. Boudreau

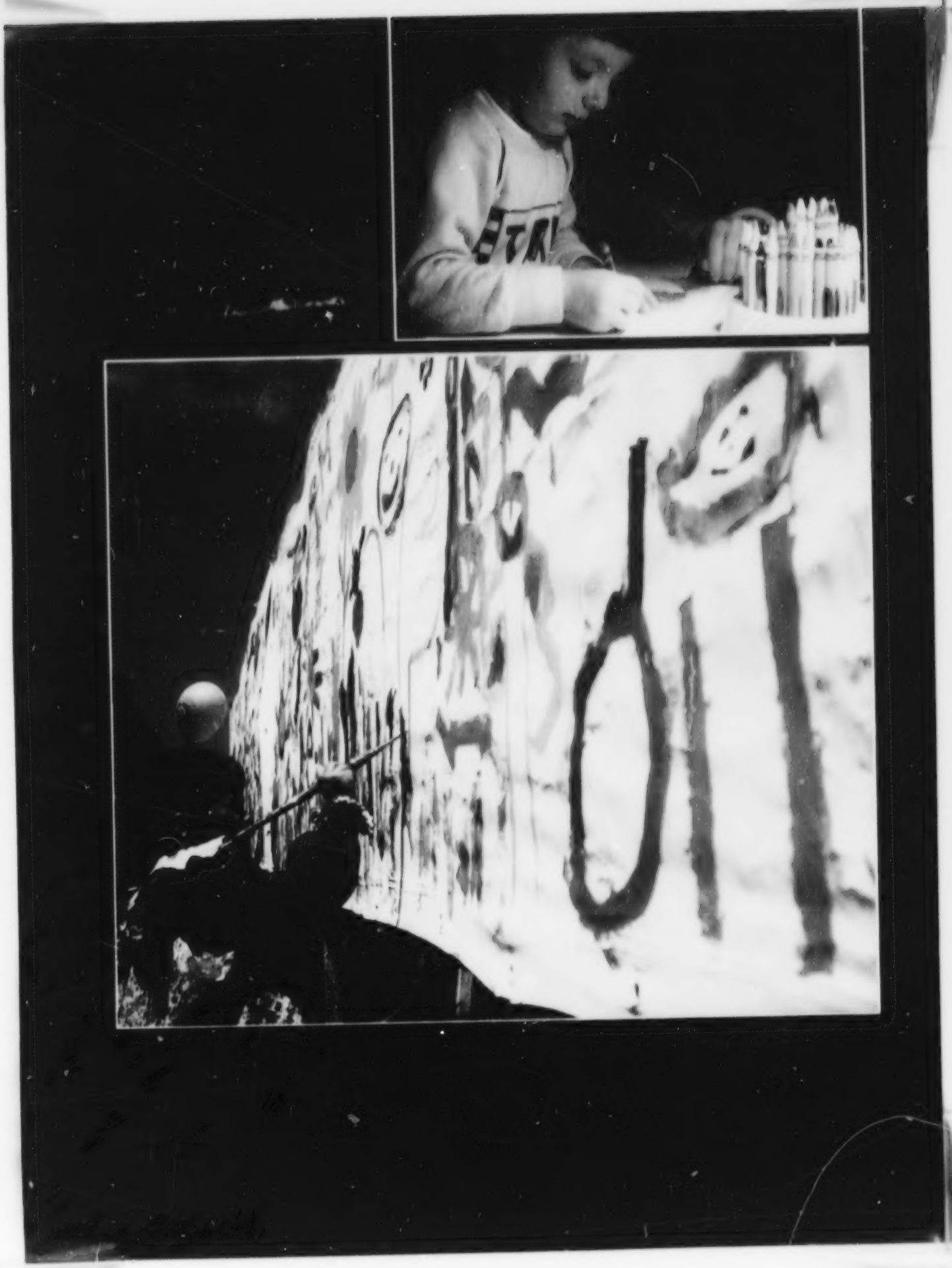
BTK!

LA SCOLARISATION ET LES SERVICES ÉDUCATIFS

Plusieurs des lois adoptées au cours de la session législative 1960-1961 touchent l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Elles ont contribué à développer les services et à faciliter l'accès à l'école à tous les jeunes, quelle que soit leur situation géographique ou leur condition socio-économique.

L'éducation préscolaire

En 1961, il existe peu de classes maternelles. A peine 10 p. 100 des enfants reçoivent une éducation préscolaire, et 41 p. 100 de ceux-ci fréquentent une école maternelle privée. L'octroi de subventions aux commissions scolaires pour l'ouverture de classes maternelles a pour conséquence un développement spectaculaire de l'éducation préscolaire.

- Dès 1966, 44,5 p. 100 des enfants de 5 ans fréquentent la classe maternelle, et pratiquement tous les enfants de cet âge le font depuis les années 70.
- En 1974, des services particuliers d'éducation préscolaire sont disponibles, dès l'âge de 4 ans, dans certaines écoles recevant des élèves de milieux socio-économiquement faibles. Chaque année, environ 20 p. 100 des enfants de ces milieux bénéficient de ces services particuliers.

Tableau 1

Effectif scolaire à l'éducation préscolaire

	Éducation préscolaire (4 ans)	Éducation préscolaire (5 ans)	Total
1961	—	13 775	13 775
1966	—	60 950	60 950
1971	—	105 560	105 560
1976	7 133	91 134	98 267
1981	7 257	90 259	97 516
1987	6 216*	89 839	96 055

* La baisse observée entre 1981 et 1987 est due à la transformation des services d'éducation préscolaire privés destinés aux enfants de 4 ans en jardins d'enfants relevant de l'Office des services de garde.

Graphique 1

Proportion des enfants de 5 ans inscrits à l'éducation préscolaire (en p. 100)

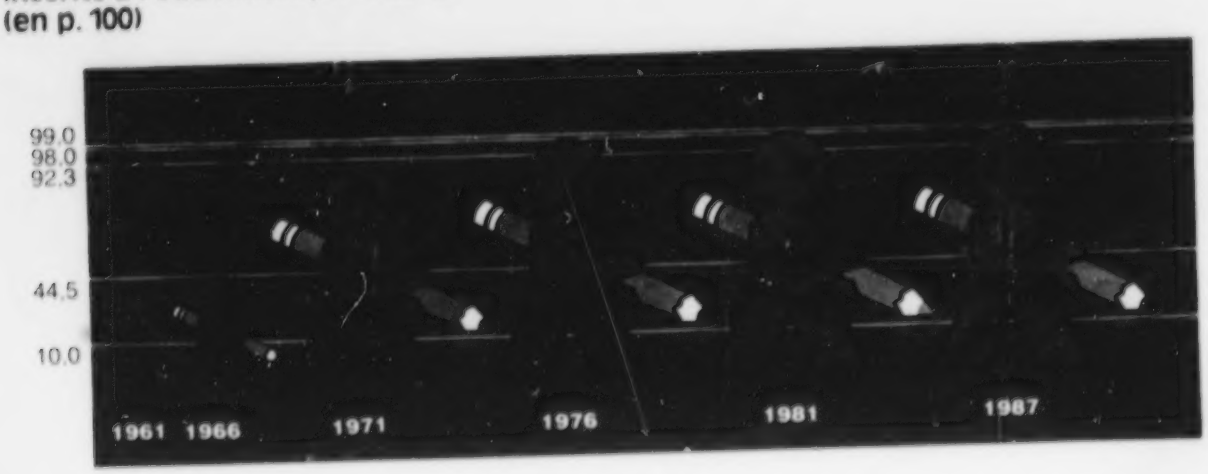

L'enseignement primaire

Même si les bases du système scolaire public ont été établies progressivement à partir de 1841, ce n'est que cent ans plus tard que l'enseignement primaire a été développé partout au Québec. Deux décisions gouvernementales, adoptées en 1943, sont à l'origine de la généralisation de l'enseignement primaire : l'obligation de fréquenter l'école de 6 à 14 ans et l'abolition des droits de scolarité au primaire.

- En 1961, pratiquement tous les enfants, soit 98 p. 100, font des études primaires complètes et il en est de même aujourd'hui.
- Les fluctuations de l'effectif scolaire du primaire, c'est-à-dire une baisse importante de 1966 à 1981 et une légère hausse de 1981 à 1987, reflètent les variations de la natalité.

L'enseignement secondaire

Les diverses lois adoptées au début des années 60 et les mesures qui en ont découlé ont transformé l'accès au secondaire.

- L'âge de la fin de l'obligation scolaire a été porté de 14 à 15 ans et les droits de scolarité au secondaire ont été abolis.
- Des commissions scolaires régionales, chargées de dispenser l'enseignement secondaire complet, ont été créées sur tout le territoire du Québec.
- Des écoles polyvalentes ont été construites partout au Québec et le transport des élèves a été organisé.
- Ces mesures ont très rapidement eu des conséquences heureuses, surtout pour les jeunes âgés de 15, 16 et 17 ans. Par exemple, le taux de fréquentation scolaire des jeunes de 15 ans est passé de 74,6 p. 100 en 1961 à 86,0 p. 100 en 1966. Il faudra cependant attendre 1971 pour que la fréquentation scolaire soit le fait de 90 p. 100 des jeunes de cet âge.

Tableau 2

Effectif scolaire à l'enseignement primaire

1961	936 887
1966	982 900
1971	857 739
1976	656 436
1981	554 771
1987	584 734

Tableau 3

Effectif scolaire à l'enseignement secondaire

1961	315 201
1966	490 189
1971	670 850
1976	667 987
1981	531 264
1987	456 024

- L'effectif total du secondaire a connu de 1961 à 1971 une hausse importante partout en Occident. Au Québec pendant cette période de dix ans, la population totale a augmenté de 18 %, celle des 14-17 ans, groupe d'âge correspondant aux années du secondaire, a presque doublé, passant de quelques années en arrière de l'effectif du primaire à représenter après un certain délai presque la totalité de la cohorte.

- À compter de l'année scolaire 1961-1962, en vertu d'une disposition de la nouvelle loi sur l'*Instruction publique*, l'âge de la fin de l'obligation scolaire sera porté à 16 ans. Cette mesure devrait contribuer à garder aux études les quelques deux mille jeunes qui à cette époque les abandonnent à cet âge.

- Traditionnellement, les garçons poursuivaient leurs études plus longtemps que les filles. En 1961, 57,7 p. 100 des garçons de 16 ans fréquentaient l'école alors que seulement 44,1 p. 100 des filles en faisaient autant. L'écart entre les deux sexes s'est progressivement amenuisé et aujourd'hui, les filles dépassent légèrement les garçons à ce chapitre.

- En 1987, le Québec se situe en bonne position parmi quelques pays industrialisés au regard de la fréquentation scolaire à 16 ans.

Graphique 2

Taux de fréquentation scolaire à 16 ans (en p. 100)

Tableau 4

Taux de fréquentation scolaire à 16 ans dans quelques pays (en p. 100)

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Québec	91,6
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

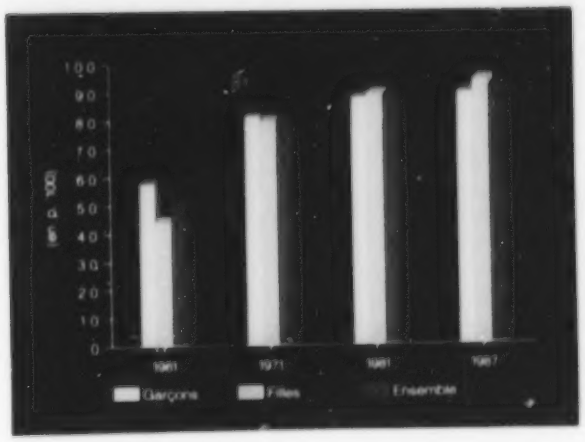

Graphique 3 Taux de fréquentation scolaire à 15, 16 et 17 ans (en p. 100)

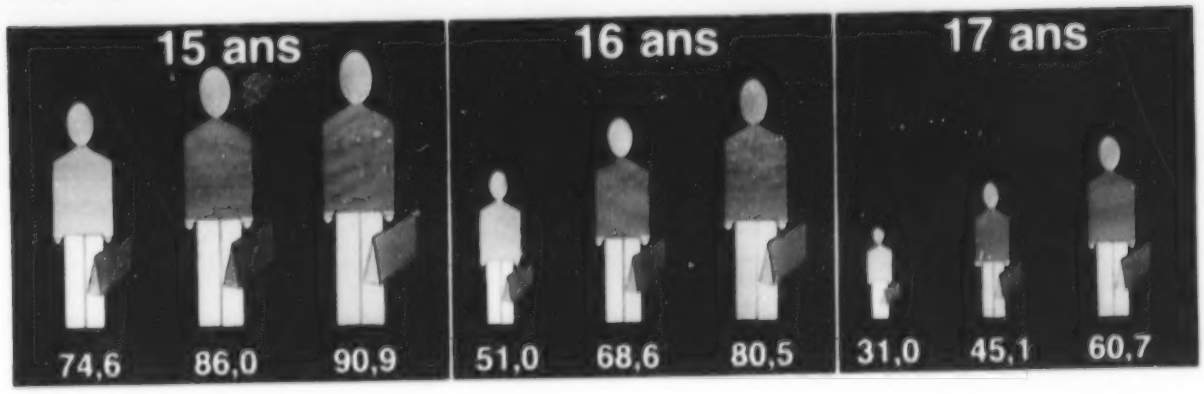

La formation professionnelle

En 1961, les services éducatifs en formation professionnelle formaient une véritable mosaïque :

- écoles de métiers et écoles techniques sous la responsabilité du ministère de la Jeunesse ;
- diverses écoles liées aux ministères de l'Agriculture, des Terres et Forêts, de l'Industrie et du Commerce, des Mines ainsi que du Procureur général ;
- sections commerciales et industrielles dans quelques commissions scolaires ;
- écoles de commerce et de secrétariat privées ;
- écoles ménagères et instituts familiaux destinés à former les jeunes filles futures mères de famille.

- À partir de 1968-1969, les nouvelles écoles polyvalentes intègrent les écoles de métiers et donnent progressivement un large éventail de programmes de formation professionnelle.

- En 1972, les élèves en formation professionnelle représentent 12,1 p. 100 de l'effectif du secondaire. C'est en 1976 que la formation professionnelle atteint son apogée en termes d'effectif. À partir de cette année, la diminution se fera très lentement jusqu'en 1981 pour devenir plus marquée par la suite.

- La chute des effectifs en formation professionnelle a été beaucoup plus grande que celle qui aurait découlé de la seule baisse générale de l'effectif du secondaire. Le désintérêt des élèves pour la formation professionnelle s'explique en partie par l'attrait du collégial, par la désuétude des programmes de formation professionnelle qui ne répondaient plus aux exigences du marché du travail et par une dévalorisation de cette voie de formation.

- Une réforme majeure de la formation professionnelle est en cours depuis 1986. Elle touche les programmes, les équipements, la formation du personnel enseignant ainsi que les exigences préalables à l'admission dans cette voie. Il est prévu que cette réforme et les besoins importants du marché du travail en main-d'oeuvre qualifiée devraient contribuer à une augmentation des effectifs en formation professionnelle.

Tableau 5

Effectif scolaire en formation professionnelle

1972	86 994
1976	113 228
1981	81 091
1987	27 552

Graphique 4

Importance de l'effectif scolaire en formation professionnelle par rapport à l'effectif total du secondaire (en p. 100)

Effectif en formation professionnelle 86 994
Effectif en formation professionnelle 113 228
1987
Effectif en formation professionnelle 81 091
6,0 %
Effectif en formation professionnelle 27 552

Graphique 5

Les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans les commissions scolaires

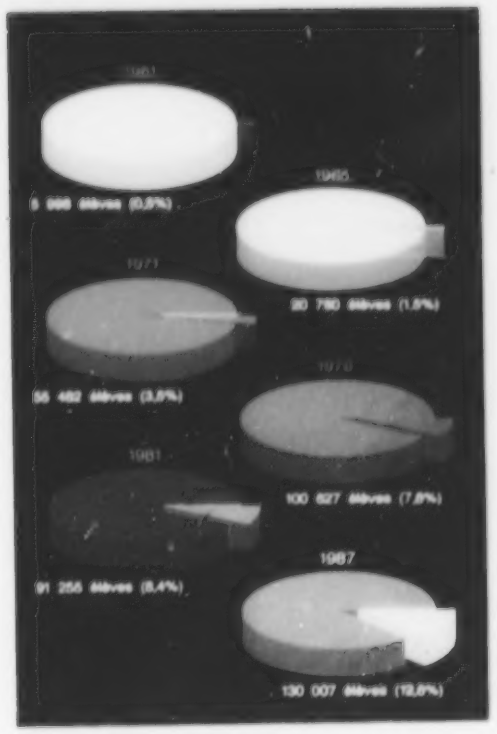

Graphique 6 Proportion d'élèves handicapés et d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans les commissions scolaires

L'effectif scolaire de l'enseignement destiné aux jeunes

Graphique 7

Effectif scolaire de l'enseignement destiné aux jeunes

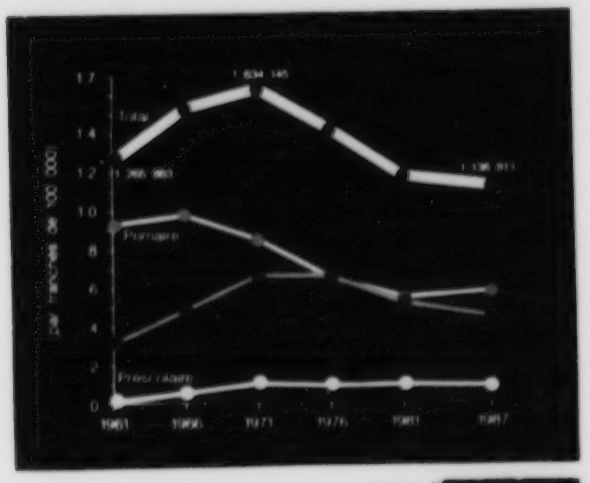

L'ÉDUCATION DES ADULTES

L'éducation des adultes, dans le système d'enseignement public, est un phénomène assez récent. Au cours des années 40 et 50, des cours dits de culture populaire étaient disponibles; des «cours aux chômeurs» étaient organisés dans bon nombre de municipalités pour répondre aux besoins en main-d'oeuvre des entreprises, et des écoles de formation professionnelle offraient des cours du soir destinés aux adultes. Peu de services étaient offerts pour permettre aux adultes de compléter leur formation générale.

Les données disponibles ne permettent pas de chiffrer adéquatement la croissance de l'effectif de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires avant la fin des années 70.

- Depuis 1979, les adultes sont de plus en plus nombreux à suivre des cours de formation générale ou de formation professionnelle conduisant à l'obtention d'un diplôme du secondaire. De 1979 à 1986, l'effectif est passé de 119 163 à 217 973 personnes. À cet effectif, inscrit à temps plein ou à temps partiel à des cours considérés comme préalables à l'obtention d'un diplôme du secondaire, s'ajoute un grand nombre de personnes qui suivent des cours à l'éducation populaire. En 1986, ce nombre atteignait 150 000.

- Les élèves inscrits à l'éducation des adultes sont en majorité de jeunes adultes: 53,9 p. 100 d'entre eux ont moins de 30 ans et le tiers ont moins de 25 ans. Les programmes d'incitation à poursuivre les études et le soutien financier accordé à bon nombre de ces jeunes ne sont sûrement pas étrangers à leur présence massive à l'éducation des adultes.

- Dans les écoles secondaires, les adultes ne constituent plus un groupe marginal: au cours de l'année scolaire 1986-1987, environ 368 000 adultes ont fréquenté, pour y suivre un ou plusieurs cours, les écoles secondaires publiques. Cette même année, celles-ci recevaient 457 460 jeunes à l'enseignement ordinaire; en formation professionnelle, on comptait 41 875 jeunes et 91 664 adultes.

Tableau 6

Répartition par catégories d'âges des adultes inscrits dans les commissions scolaires en 1986 (en p. 100)

Moins de 20 ans	11,1
de 20 à 24 ans	22,3
de 25 à 29 ans	20,5
de 30 à 34 ans	15,5
de 35 à 39 ans	11,7
40 ans et plus	18,9

Graphique 8

Effectif scolaire à l'éducation des adultes inscrits à des cours conduisant à un diplôme du secondaire

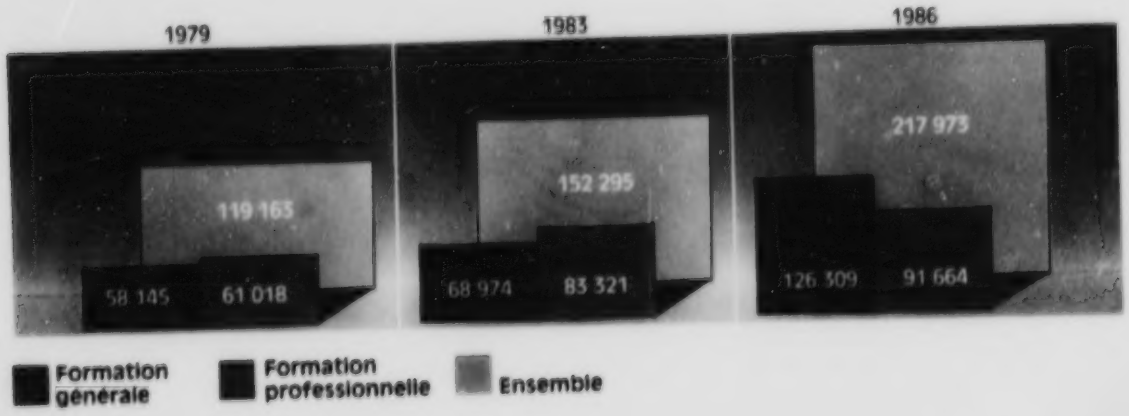

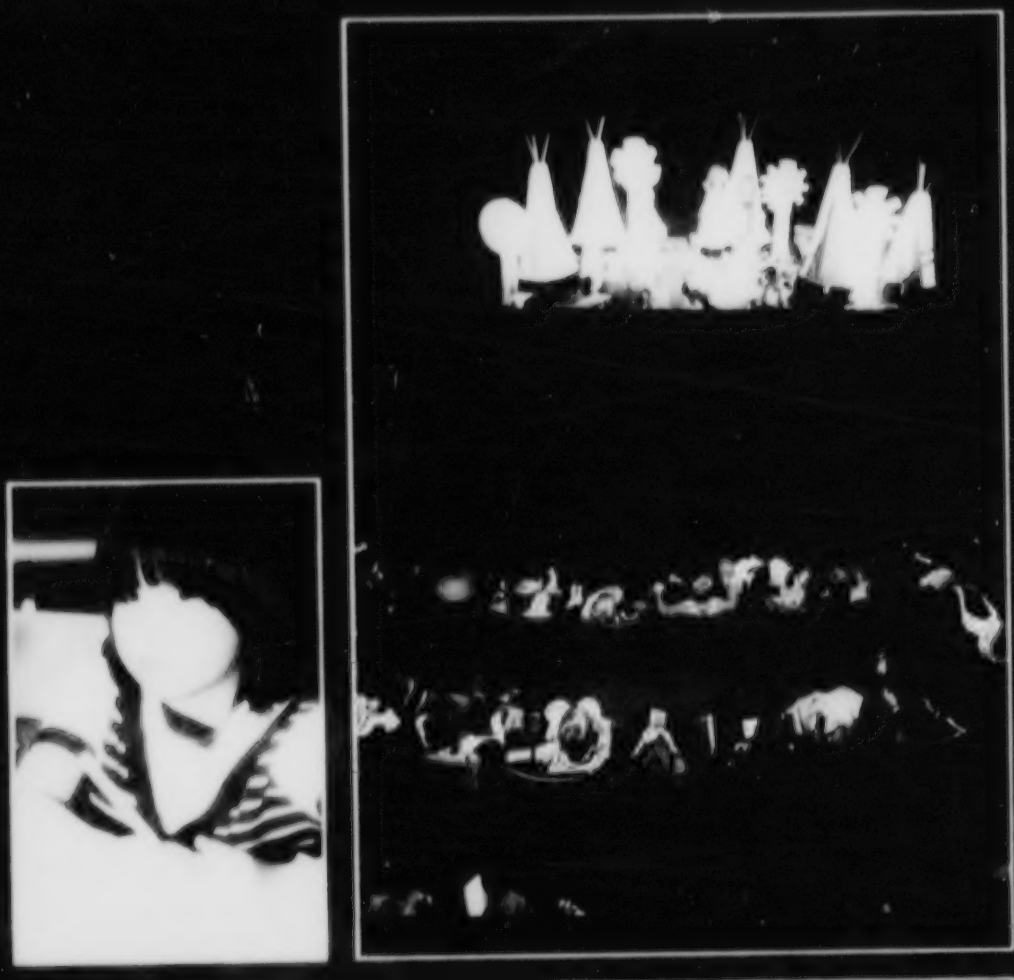

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le développement des services éducatifs et les exigences que pose une plus grande scolarisation des jeunes ont eu des répercussions importantes sur les effectifs enseignants des commissions scolaires.

- Le nombre d'enseignants et d'enseignantes a augmenté très rapidement de 1961 à 1971, suivant l'accroissement des effectifs scolaires. Durant cette décennie, l'augmentation des effectifs enseignants a été de l'ordre de 46 p. 100. De 1971 à 1976, ils ont été presque stables et, par la suite, ont diminué de 19 p. 100 jusqu'en 1987.

- À la suite des recommandations de la Commission Parent, la formation des enseignants et des enseignantes, qui était dispensée par les écoles normales, a été confiée aux universités. Cette mesure, destinée à améliorer la préparation des maîtres, a eu un effet important sur la durée de la formation puisque l'accès à l'université, et donc le début de la formation en pédagogie, n'est possible qu'après 13 années d'études. Auparavant, le brevet d'enseignement B, permettant d'enseigner dans les écoles primaires et secondaires publiques, pouvait être obtenu après 13 années d'études. C'est ainsi que la scolarité moyenne des enseignants et des enseignantes en poste a augmenté de près de deux années entre 1973 et 1987. Actuellement, 71,1 p. 100 de l'effectif enseignant compte 16 années et plus de scolarité, soit l'équivalent d'un baccalauréat ou plus.

- Les conditions de travail des enseignants et des enseignantes, en ce qui concerne le nombre moyen d'élèves par enseignant, se sont améliorées régulièrement jusqu'en 1981 pour se stabiliser par la suite. À l'heure actuelle, le rapport élèves-enseignant est toujours plus bas au Québec qu'en Ontario et aux États-Unis.

Tableau 7

Nombre d'enseignants et d'enseignantes dans les commissions scolaires*

1961	51 412
1966	62 015
1971	75 016
1976	74 065
1981	66 830
1987	59 966

* Pour 1961, il s'agit du nombre d'enseignants dans les commissions scolaires et dans les autres écoles publiques dispensant un enseignement de niveau secondaire.

Graphique 9

Proportion d'enseignants et d'enseignantes des commissions scolaires ayant 16 ans et plus de scolarité (en p. 100)

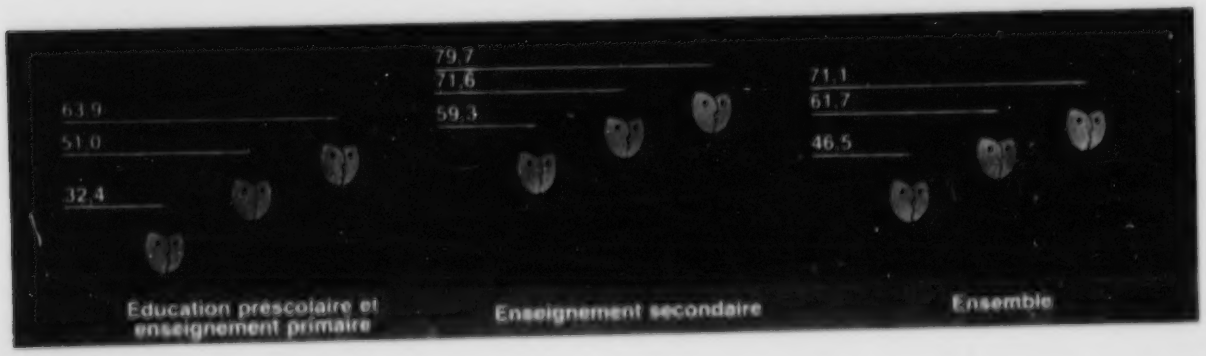

Tableau 8

Nombre moyen d'eleves par enseignant dans les commissions scolaires du Quebec

1961	21.7
1966	22.0
1971	21.0
1976	17.1
1981	16.2
1987	16.6

estimation

Graphique 10

Nombre moyen d'eleves par enseignant dans les commissions scolaires

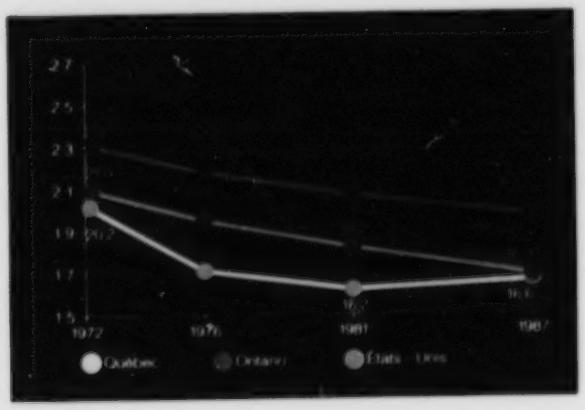

Graphique 11

Scolarite moyenne des enseignants et des enseignantes des commissions scolaires (en annees)

L'EFFORT FINANCIER

Pour assurer le développement de leur système d'éducation les Québécois ont dû investir beaucoup de leurs ressources et y consacrer une part importante de leur richesse collective.*

- En 1961, 3,7 p. 100 du produit intérieur brut est consacré à l'enseignement primaire et secondaire. Cette part augmente régulièrement pour atteindre un sommet de 6,3 p. 100 en 1976 et redescendre quelque peu par la suite sous l'effet de la baisse de l'effectif scolaire, elle-même dépendante de la baisse de la natalité.
- Le volume des dépenses globales s'accroît aussi jusqu'en 1976. Par la suite, il n'y a pratiquement pas d'augmentation si l'on tient compte de la part de l'inflation dans l'accroissement des dépenses.
- Jusqu'en 1981, le gouvernement a consacré près de 20 p. 100 de ses dépenses à l'enseignement primaire et secondaire, sauf en 1971, année où cette part a atteint 23 p. 100. Elle a été réduite à 16,4 p. 100 en 1987, même si les sommes consacrées par le gouvernement à l'enseignement primaire et secondaire ont augmenté au cours de cette période. Cela s'explique par un accroissement des dépenses gouvernementales dans d'autres secteurs tels l'environnement, le développement technologique et les relations extérieures.

* À moins d'indications contraires, les données financières concernent l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire des réseaux public et privé.

Tableau 9

Part des dépenses gouvernementales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire (en p. 100)

1961	1966	1971	1976	1981	1987
19,5	19,4	23,0	19,8	19,8	16,4

Tableau 10

Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB du Québec (en p. 100)

1961	1966	1971	1976	1981	1987
3,7	4,5	5,8	6,3	6,1	5,0

Graphique 12 **Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire (en millions de dollars)**

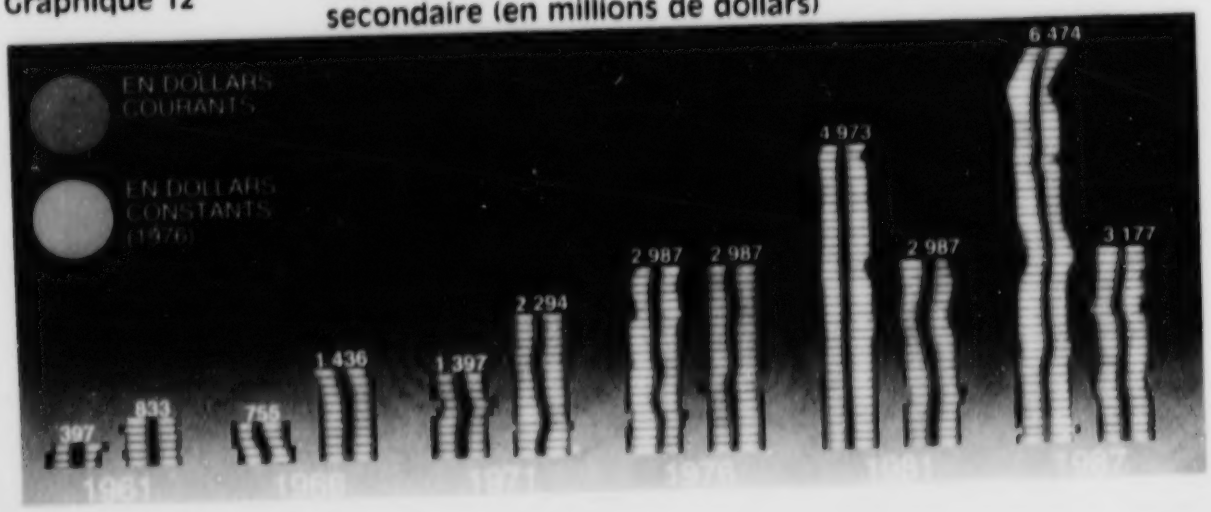

- En 1961, les commissions scolaires dépensaient 224 dollars par élève. En 1987, cette dépense est de 4 485 dollars. En dollars constants, la croissance de la dépense par élève a été de 160 p. 100 durant les années 60 et a été de 74 p. 100 au cours de la décennie suivante. Pour la période allant de 1981 à 1987, la dépense par élève a été pratiquement stable en dollars constants.

- Une comparaison de l'effort financier du Québec, de l'Ontario ainsi que du Canada sans le Québec montre qu'au cours des 25 dernières années, le Québec a consacré une part plus grande de sa richesse collective à l'éducation des jeunes que ses voisins.

- Dès 1966, le Québec affecte une plus grande part de son produit intérieur brut à l'enseignement primaire et secondaire que l'Ontario et le reste du Canada. L'écart s'accroît jusqu'en 1981. En 1987, les situations respectives se sont rapprochées, mais le Québec consacre encore davantage de sa richesse collective à l'éducation que l'Ontario et le reste du Canada. Cette contribution plus généreuse du Québec s'explique en partie par sa situation économique : moins riche que le reste du Canada et surtout que l'Ontario, il doit, pour offrir des services comparables, consacrer à l'éducation des ressources qui constituent une charge relative plus lourde.

- La comparaison de la dépense par élève des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis montre que le Québec, qui avait un retard important sur l'Ontario et surtout sur les États-Unis, en 1961, a progressivement rejoint ses voisins. En 1976, il consacre davantage qu'eux à chaque élève et, en 1987, légèrement plus que les États-Unis et un peu moins que l'Ontario.

Graphique 13

Dépenses globales pour l'éducation par rapport au PIB, Québec, Ontario, Canada sans le Québec (en p. 100)

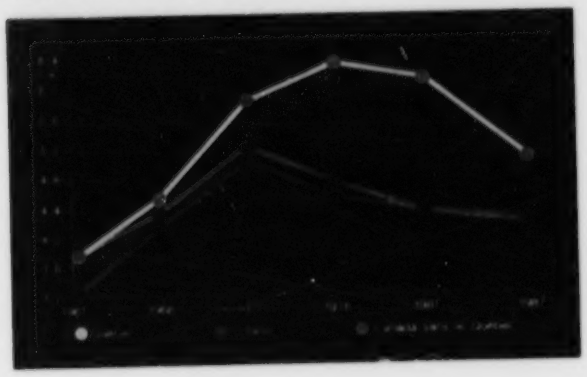

Graphique 14

Dépense par élève des commissions scolaires

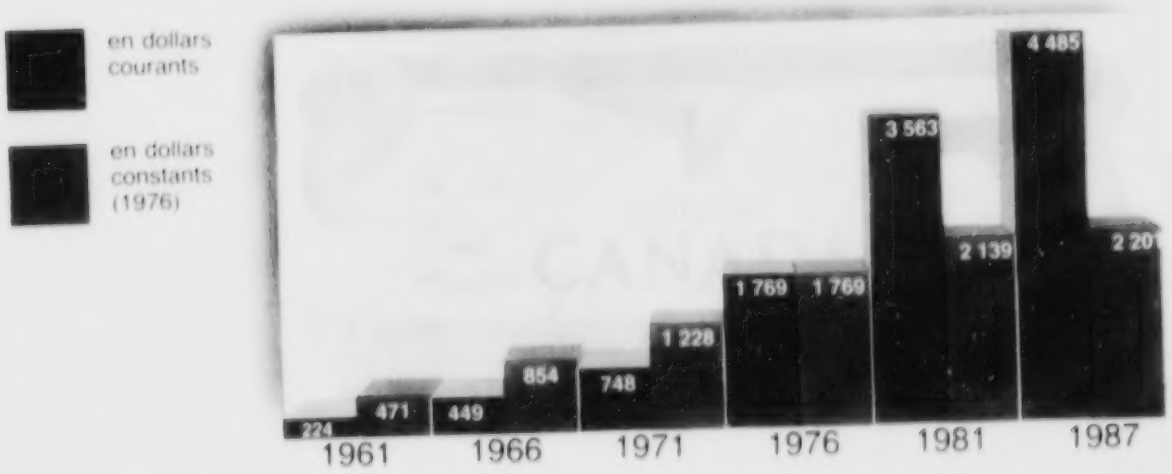

Graphique 15

Dépense par élève des commissions scolaires au Québec, en Ontario et aux États-Unis* (par État) en 1987-1988

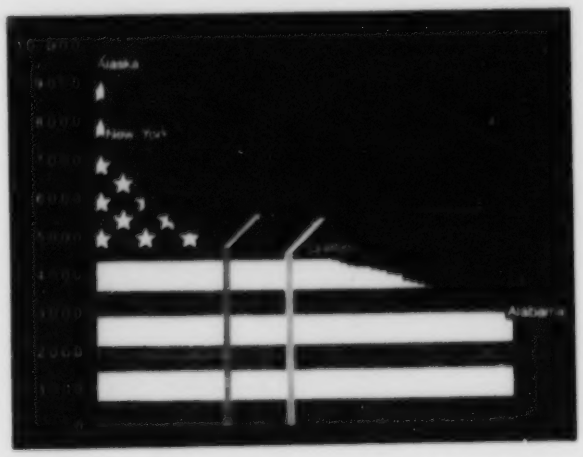

État ou province	Dépense par élève en $	État ou province	Dépense par élève en $
1- Alaska	9 244	25- Ohio	4 363
2- New York	7 574	26- Illinois	4 331
3- Wyoming	6 999	27- Nevada	4 310
4- District de Columbia	6 735	28- Iowa	4 308
5- New Jersey	6 488	29- Michigan	4 285
6- Connecticut	5 931	30- Californie	4 208
7- Delaware	5 622	31- Virginie de l'Ouest	4 167
8- Rhode Island	5 541	32- Maine	4 128
9- Massachusetts	5 534	33- Nouveau-Mexique	4 127
10- Wisconsin	5 337	34- Dakota du Nord	4 049
11- Pennsylvanie	5 028	35- Caroline du Nord	4 011
12- Oregon	5 004	36- Dakota du Sud	3 926
13- Colorado	4 955	37- Arizona	3 920
14- Montana	4 845	38- Indiana	3 741
15- Vermont	4 679	39- Louisiane	3 697
16- Maryland	4 654	40- Texas	3 641
Ontario	4 642	41- Oklahoma	3 605
17- Virginie	4 638	42- Missouri	3 428
18- Minnesota	4 638	43- Caroline du Sud	3 168
19- Hawaï	4 606	44- Arkansas	3 168
20- Nebraska	4 581	45- Tennessee	3 130
21- Kansas	4 556	46- Utah	3 060
22- Washington	4 526	47- Georgie	3 008
23- Floride	4 491	48- Mississippi	2 984
Québec	4 485	49- Idaho	2 935
24- New Hamsphire	4 411	50- Kentucky	2 905
		51- Alabama	2 752

Graphique 16

Dépense par élève des commissions scolaires au Québec, en Ontario et aux États-Unis (en dollars)

* Pour exprimer les données américaines sur une base comparable, un indice de parité du pouvoir d'achat a été utilisé. Cet indice indique le taux auquel la monnaie américaine doit être convertie en dollars canadiens pour que le pouvoir d'acheter un ensemble de biens et services soit équivalent dans les deux pays.

UNIVERSITE LAVAL

Certificat d'Etudes Primaires

COURS MOYEN

SECTION D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Nous, soussignés, certifions, que Mademoiselle Alice Ferron
a suivi au couvent de Bonsecours tenu par les R.R. S.S. de l'Assomption
le Cours Moyen de notre Enseignement primaire et qu'elle a subi avec distinction
sur l'Instruction religieuse, les Langues française et anglaise, l'Histoire et la Géographie, les
Mathématiques, les Sciences naturelles, l'Économie domestique, le Dessin et le Chant, les
examens requis par les règlements universitaires.

EN FOI DE QUOI, nous lui avons délivré le présent certificat
le vingt juin 1928

Le Recteur

Le Secrétaire

Certificat d'Études Primaires Complémentaires

Ministère de l'Éducation
du Québec

Diplôme d'études secondaires

LES RÉSULTATS SCOLAIRES

Les efforts consentis au cours des vingt cinq dernières années ont porté fruit. L'accroissement du nombre de jeunes fréquentant l'école à 15, 16 et 17 ans a été le premier résultat tangible du développement des services éducatifs du secondaire.

- Cependant, le niveau qui avait été atteint au cours des années 70 (que 70 p. 100 des jeunes obtiennent un diplôme) n'a pas été maintenu.
- La proportion d'une génération qui obtient un tel diplôme a augmenté rapidement de 1972 à 1986. Entre 1976 et 1986, elle est passée de 52 p. 100 à 72,7 p. 100. Il s'agit d'une progression remarquable si l'on considère qu'en Ontario la proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de 12e année est passée de 36 p. 100 en 1976 à 68 p. 100 en 1986. Aux États-Unis, la proportion des 18-19 ans qui ont terminé le « High School », qui était de 71 p. 100 en 1976, s'élevait à 75 p. 100 en 1985.
- La proportion d'une génération qui obtient un diplôme du secondaire a chuté de 5 points de pourcentage entre 1986 et 1987. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette baisse : la hausse de la note de passage de 50 à 60 p. 100, appliquée pour la première fois à la cohorte des sortants de juin 1987, rend plus difficile la réussite scolaire et accroît les retards ; la hausse des critères d'admission en formation professionnelle qui rend plus difficile l'accès aux diplômes du secondaire ; le marché du travail, plus vigoureux ces dernières années, qui exerce un attrait sur bon nombre de jeunes ; le déplacement d'une partie de l'effectif de l'enseignement ordinaire vers le secteur des adultes.

Graphique 17

Obtention d'un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire selon le sexe (en p. 100 d'une génération)

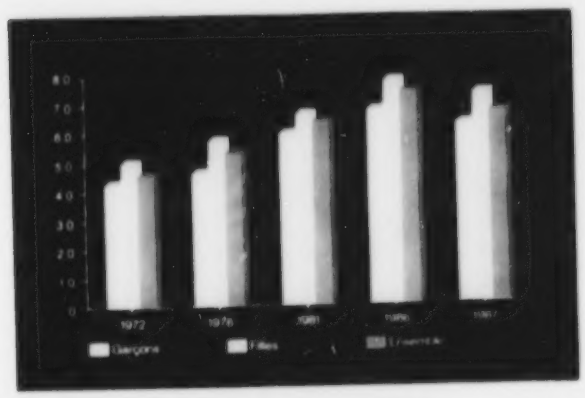

- Les filles sont plus nombreuses que les garçons à obtenir un diplôme du secondaire. L'écart entre les sexes est maintenant de 10 points de pourcentage.
- La diminution de la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire est partiellement compensée par l'accroissement du nombre de diplômés à l'éducation des adultes. Dans l'ensemble, la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire est de 78,5 p. 100 d'une génération. À l'éducation des adultes comme à l'enseignement ordinaire, les femmes réussissent mieux que les hommes en termes d'accès au diplôme.
- La persévérance scolaire jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire a eu un impact majeur sur l'accès aux études collégiales. Depuis 1972, il y a eu des progrès remarquables puisque l'accès au collégial est passé de 38,8 p. 100 d'une génération en 1972 à 61,3 p. 100 en 1987. Depuis 1976, les filles accèdent aux études collégiales davantage que les garçons et, en 1987, l'écart entre les deux sexes est de 14 points de pourcentage.

Graphique 18

Accès au collégial selon le sexe (en p. 100 d'une génération)

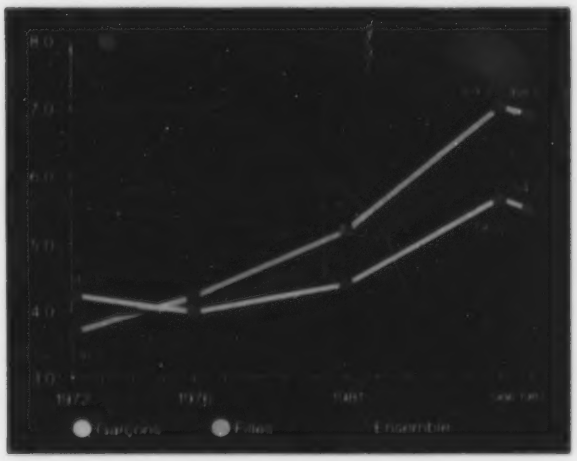

Tableau 11

Proportion des adultes qui obtiennent un diplôme du secondaire à l'éducation des adultes, selon le sexe (en p. 100 d'une génération)

	Hommes	Femmes	Ensemble
1976	4,2	4,8	4,5
1981	6,9	6,9	6,9
1986	8,2	9,6	8,9
1987	9,0	12,9	10,9

CONCLUSION

Le présent document s'inscrit dans la démarche engagée par le ministère de l'Éducation afin que le système scolaire québécois dispose des données les plus rigoureuses et les plus larges possible pour se situer et s'évaluer. Ce recueil synthèse, conçu à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du ministère de l'Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation, s'appuie sur les travaux qui permettent d'établir annuellement, depuis 1986, les **indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire**. Chaque année également sont publiés les résultats des élèves aux examens officiels pour l'ensemble du Québec et par commission scolaire. En 1988, le Québec a participé à une enquête internationale sur les apprentissages des élèves de 13 ans en mathématique et en sciences; les résultats ont été publiés au début de 1989 dans le rapport établi sous le titre « A World of Differences » par l'Educational Testing Service pour le compte du National Assessment of Educational Progress des États-Unis.

Les statistiques et les informations présentées dans le présent recueil permettent au lecteur de mesurer le chemin parcouru depuis le début des années 60, au chapitre de la scolarisation de la population et de l'effort fourni par la société québécoise pour se doter d'un système scolaire accessible et moderne. Elles forment une base utile pour évaluer les points forts et les faiblesses de l'enseignement primaire et secondaire et pour choisir les voies d'action susceptibles d'améliorer les services éducatifs.

1964 1989

25 ANS D'ESSOR EN ÉDUCATION

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

49-1226
8889-1272